

# MALLEMORT INFOS

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE MALLEMORT DE PROVENCE

N°2 | OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2014



## SPÉCIAL RYTHMES SCOLAIRES



# Edito

Chères Mallemortaises, chers Mallemortais

Avec les premiers jours de septembre sonne l'heure de la rentrée. Scolaire pour les plus jeunes et professionnelle pour les autres. Cette année, avec la mise en place imposée de **la réforme des rythmes scolaires** dans les écoles primaires, cette rentrée s'est placée sous le signe du changement.

Cette réforme imposée par le décret N°2013-77 du 24/01/2013 ne nous laissait aucun choix et nul ne pouvait s'y soustraire. Nous avons sous la mandature précédente travaillé en amont et c'est dans la continuité que tout l'été nous avons poursuivi pour placer cette réforme sous le signe de la découverte d'activités multiples pour les enfants.

En cette période de crise économique nous ne pouvions ignorer les difficultés financières des familles et nous avons fait le choix d'une offre gratuite et de qualité.

La commune s'est engagée dans des efforts financiers. La réforme coûtera plus de 150 € par enfant dont 50 € seront reversés la première année à la commune par l'État. Effort en personnel puisque en effet 21 employés municipaux sont actifs dans la réforme. 88,3% des enfants sont inscrits aux ateliers, il a donc été nécessaire de prendre d'autres intervenants, soit 30 au total : artistes, animateurs associations, autoentrepreneurs, vacataires, bénévoles... autant de contrats différents mais logiques. Alors que d'autres communes n'offrent que garderie et goûters, Mallemort se place ainsi dans une vraie politique en faveur de l'éducation : l'éducation des enfants, l'ouverture à la culture, aux sports, aux nouvelles technologies, à la citoyenneté. Rendre curieux nos enfants du monde qui les entoure est une valeur essentielle à nos yeux. Bien entendu ce changement nécessite pour les parents de s'organiser différemment et je sais que certains ont du négocier leur aménagement d'horaires avec leurs employeurs, rechercher une nounou ou un autre mode de garde. Nous sommes tous impactés par cette décision qui, je le répète, n'est pas de notre fait. Nous avons travaillé au mieux pour perturber le moins possible les parents et surtout les enfants. Nous espérons que chacun arrivera à s'adapter à ce nouveau rythme.

Voilà six mois que notre équipe travaille pour la commune et vous trouverez dans ce Mallemort infos n°2 quelques retours de notre action. L'été, malgré une météo peu clémente, a été agréable à vivre. Mallemort reste une **attractivité touristique** et que ce soit sur le Domaine de Pont Royal avec « Pierres & Vacances » ou dans nos gîtes, chambres d'hôtes ou campings de la commune, un nombre important de touristes a pu profiter de notre belle région et de ses activités et animations. L'organisation des **marchés nocturnes** tous les mardis d'été fut une réussite avec une diversité proposée appréciée et l'implication de l'UCAM (association des commerçants). La commune par l'intermédiaire du **comité des fêtes** a contribué financièrement pour accompagner et je tiens à féliciter tous les organisateurs pour leur réactivité.

**La piscine municipale** qui a ouvert en temps voulu après de grands travaux de printemps a aussi fait le bonheur de nombreuses familles toute la saison.

Certes, cet été nous avons eu à gérer de la petite délinquance, vitres brisées, poubelles brûlées, mais la bonne coordination avec **la police municipale et la gendarmerie** a permis de réguler les problèmes. Les renforts d'été en gendarmerie ont été le coup de pouce supplémentaire, nous les remercions. Mallemort est un village où il fait bon vivre et nous poursuivons l'amélioration de la sécurité. La mise en place de la vidéo protection sur cinq lieux définis comme nécessaires se termine fin septembre. Début novembre verra l'arrivée de **deux policiers municipaux supplémentaires**, dont un chef pour gérer cette nouvelle équipe. Concernant la **communication**, il faut le dire, nous ne sommes pas trop aidés par les médias et les articles de presse. Nous demandons simplement plus d'objectivité dans les articles afin de rendre le climat plus serein. La polémique n'a plus lieu d'être. Le **site internet** de la commune est en chantier et vous permettra bientôt d'accéder à toutes les informations. Nos appels dans le numéro 1 ont été entendus et des Mallemortais se sont inscrits en mairie à la commission des **jardins familiaux** ainsi qu'à celle de la constitution du conseil municipal junior. Je les remercie et ils nous rendront bientôt compte des avancées de leurs travaux. D'autres commissions se mettront en place au fur et à mesure des nouveautés du programme. Nous associerons les Mallemortais(es) aux décisions pour leur commune et des réunions publiques seront régulièrement programmées. Nous vous y attendons nombreux.

Bonne lecture du Mallemort infos n°2 et à très bientôt. Chaleureusement.

Hélène GENTE  
Maire de Mallemort  
Vice présidente d'Agglopolo Provence Sports et Culture



## SOMMAIRE

Mallemort Infos #2

- p.3
 ÉTAT CIVIL
 
- p.4
 VIE PUBLIQUE
 
- p.6
 TRAVAUX
 
- p.8
 CADRE DE VIE CULTURE
 
- p.12
 ÉCONOMIE EMPLOI
 
- p.14
 ENVIRONNEMENT URBANISME
 
- p.16
 TOURISME, SPORT
 
- p.18
 JEUNESSE, ÉCOLES ET PETITE ENFANCE
 
- p.21
 SOLIDARITÉ
 
- p.22
 AGRICULTURE
 
- p.23
 TRIBUNE POLITIQUE
 
- p.24
 INFO RECENSEMENT
 



Directeur de publication : Hélène Gente  
 Rédaction : les Élus, Avosoins (Claudette Masse), SMAVD (Henri Pignoly), Agglopolo Provence (Cécile Bargin)  
 Sources : Pierre & Vacances, Insee  
 Conception graphique : Valentine Hentic  
 Impression : imprimerie Masson  
 Crédit photos : Mairie, Associations Mallemortaises, Pierre et vacances, Gérard Tissier, les Élus, Agglopolo Provence, CCI Arles  
 Tirage : 2 700 exemplaires  
 Reprographie des textes et photos interdites

# ÉTAT CIVIL

Du 21 juin au 16 septembre 2014

## BONJOUR LES BÉBÉS

### **ANNICCHIARICO Olivia**

née le 24 juin 2014 à AVIGNON

### **CHAVAGNAT Louane**

née le 29 juin 2014 à SALON DE PCE

### **HENNI Ziad**

né le 02 juillet 2014 à SALON DE PCE

### **WINAUD-TUMBACH Madisson**

née le 05 juillet 2014 à SALON DE PCE

### **PERRIN Lucie**

née le 07 juillet 2014 à AIX EN PCE

### **ADAMS Mélyna**

née le 13 juillet 2014 à SALON DE PCE

### **MAZZELLA Victor**

né le 16 juillet 2014 à SALON DE PCE

### **BERGE-LAVAL Anaïs**

née le 04 Août 2014 à AIX EN PCE

### **CASADO Celyana**

née le 04 août 2014 à SALON DE PCE

### **GILLET Linoa**

née le 14 août 2014 à SALON DE PCE

### **MASSÉ Tim**

né le 16 août 2014 à AIX EN PCE

### **CEAGLIO POTTIER Leevia**

née le 22 août 2014 à SALON DE PCE

### **MARMOL Andreas**

né le 17 août 2014 à AIX EN PCE

### **ROSSI Aaron**

né le 27 août 2014 à AIX EN PCE

### **ROSSI Théo**

né le 27 août 2014 à AIX EN PCE

### **CHALLET JANSON Léo**

né le 29 août 2014 à AIX EN PCE

### **CHALLIER Giulia**

née le 08 septembre 2014 à AIX EN PCE

### **MINAUD BARGOIN Lucy**

née le 10 septembre 2014 à AIX EN PCE

### **LEVASSEUR Rayan**

né le 16 septembre 2014 à SALON DE PCE

## ILS S'AIMENT

### **HERNANDEZ Xavier et BARTHOUX Olivier**

le 26 juillet 2014

### **ROCHE Philippe et BOUTTAZ Mélanie**

le 08 août 2014

### **ANDREO ALCARAZ Francisco et ALMIRA Cécile**

le 09 août 2014

### **GARAGNOLI Yannick et FILUZEAU Marina**

le 16 août 2014

### **AUSSIR Mickaël et GUIBERT Maud**

le 22 août 2014

### **MENDEZ Rémy et COUSIN Séverine**

le 06 septembre 2014

### **VERRUTTI Benoît et GARCIA ROJAS Marianny**

le 06 septembre 2014

### **OLMETA Ludovic et CAVALIE Julie**

le 13 septembre 2014

### **CHAMBON Samuel et BERGER Sylvie**

le 13 septembre 2014

## ILS NOUS ONT QUITTÉ

### **DONAT Gilbert**

décédé le 25 juin 2014 à Mallemort

### **HURTEL Paulette**

décédée le 02 juillet 2014 à Gardanne

### **PRADET Veuve CHEVREAU Denise**

décédée le 08 juillet 2014 à Mallemort

### **BLANC Michel**

décédé le 20 juillet 2014 à Mallemort

### **SELVA Gilbert**

décédé le 23 juillet 2014 à Mallemort

### **FARJON Veuve ABEILLON Gilberte**

décédée le 02 août 2014 à Mallemort

### **LOPEZ Veuve MILLISCHER Odette**

décédée le 03 août 2014 à Mallemort

### **CANO SANCHEZ Veuve GIMENEZ Agustina**

décédée le 8 août 2014 à Salon

### **MASA Marius**

décédé le 14 août 2014 à Salon

### **ANSALDI Nicole**

décédée le 16 août 2014 à Mallemort

### **VESIN Veuve DONAT Jacqueline**

décédée le 18 août 2014 à Eyguières

### **MORDANT Marie-Laure**

décédée le 24 août 2014 à Mallemort

### **MORDANT Adrien**

décédé le 24 août 2014 à Mallemort

### **DUFRÈNE Colette**

décédée le 09 septembre 2014 à Salon

### **TALON Roger**

décédé le 09 septembre 2014 à Orgon

### **GIAIME Anna**

décédée le 16 septembre 2014 à Mallemort

## Commissions municipales 2014 : rappel

### PERMANENCE :

Madame le Maire reçoit  
tous les jours du lundi au samedi  
sur rendez-vous

Tél secrétariat : 04 90 59 79 69

#### **Hélène Gente** **Maire de Mallemort**

Présidente de toutes les commissions  
Présidente de la commission :  
appel d'offres  
Vice-présidente d'Agglopro Provence -  
Sports et Culture

#### **Michel Martin – 1<sup>er</sup> adjoint**

Vice-président des commissions :  
Finances, travaux  
Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, anciens, jumelage,  
sécurité, urbanisme-patrimoine,  
travaux, appel d'offres

#### **Mireille Brémond – 2<sup>e</sup> adjointe**

Vice-présidente des commissions :  
affaires sociales, jeunesse, jumelage  
Membre des commissions : affaires  
culturelles, agriculture-arrosage-  
hameaux, anciens, développement  
économique, éducation, finances

#### **Éric Bruchet – 3<sup>e</sup> adjoint**

Vice-président des commissions : affai-  
res culturelles, urbanisme et patrimoine  
Membre des commissions : anima-  
tion, communication, développement  
économique, environnement, finances,  
personnel municipal

#### **Emmanuelle Azard – 4<sup>e</sup> adjointe**

Vice-présidente des commissions :  
anciens, petite enfance  
Membre des commissions : affaires  
sociales, environnement, jumelage

#### **Antoine Allegrini – 5<sup>e</sup> adjoint**

Vice-président des commissions : per-  
sonnel municipal, sports-associations  
Membre des commissions : développe-  
ment économique, finances

#### **Françoise Cheroute – 6<sup>e</sup> adjointe**

Vice-présidente de la commission :  
éducation  
Membre des commissions : finances,  
personnel municipal, travaux

#### **Fernand Légier – 7<sup>e</sup> adjoint**

Vice-président de la commission :  
Sécurité  
Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, finances, handicap,  
travaux, urbanisme-patrimoine

#### **Claude Martinelli** **conseiller municipal délégué**

Vice-président de la commission :  
développement économique  
Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, animation, com-  
munication, petite enfance, personnel  
municipal, sécurité, tourisme, travaux,  
urbanisme-patrimoine

#### **Virginie Artero** **conseillère municipale déléguée**

Vice-présidente de la commission :  
tourisme (sous commission golf)  
Membre des commissions : animation,  
développement économique, éduca-  
tion, jeunesse, jumelage, petite enfance

#### **Bruno Laquay** **conseiller municipal délégué**

Vice-président de la commission :  
animation  
Membre des commissions : communi-  
cation, développement économique,  
jumelage, personnel municipal, sécu-  
rité, sports-associations, appel d'offres

#### **Christian Brondolin** **conseiller municipal délégué**

Membre des commissions : appel  
d'offre, affaires culturelles, animation,  
environnement, jeunesse, person-  
nel municipal, sports et associations,  
travaux

#### **Marie-Claude Pouzol** **conseillère municipale déléguée**

Membre des commissions : affaires  
sociales, personnel municipal, anciens

#### **Henri Ricard** **conseiller municipal délégué**

Vice-président de la commission :  
agriculture-arrosage-hameaux  
Membre des commissions : développe-  
ment économique, éducation (cantine),  
travaux, urbanisme-patrimoine

#### **Valentine Hentic** **conseillère municipale déléguée**

Vice-présidente de la commission :  
communication  
Membre des commissions : affaires  
culturelles, affaires sociales, développe-  
ment économique, environnement,  
finances, personnel municipal

#### **Mauricette Agier** **conseillère municipale**

Vice-présidente de la commission :  
Environnement  
Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, animation, urba-  
nisme-patrimoine

#### **Vincent Daval** **conseiller municipal**

Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, communication,  
développement économique, envi-  
ronnement, personnel municipal, sécu-  
rité, éducation, sports et associations,  
tourisme urbanisme et patrimoine

#### **Régine Lemaître** **conseillère municipale**

Membre des commissions : affaires  
sociales, anciens, handicap, jumelage

#### **Ghislaine Guy - conseillère municipale**

Vice-présidente de la commission :  
handicap  
Membre des commissions : communi-  
cation, éducation, jeunesse, personnel  
municipal

#### **Anthony Motot - conseiller municipal**

Membre des commissions : agriculture-  
arrosage-hameaux, affaires culturelles,  
communication, jeunesse, sports et  
associations

# Conseillères et conseillers municipaux de l'opposition

## Dimitri Farro

membre des commissions affaires sociales, communication, éducation, finances, sports et associations, appel d'offre

## Jocelyne Reille

membre des commissions jumelage, personnel municipal, urbanisme et patrimoine

## Régis Arménico

membre des commissions agriculture-arrosage-hameaux, anciens, environnement, finances, handicap, personnel municipal, sécurité, travaux, urbanisme et patrimoine

## Armelle Andreis

membre des commissions affaires culturelles, animation, développement économique, petite enfance, tourisme, urbanisme et patrimoine

## Didier Ferreint

membre des commissions agriculture-arrosage-hameaux, environnement, jeunesse, travaux, urbanisme et patrimoine

## Jean-Pierre Chabert

membre des commissions finances, travaux, urbanisme et patrimoine, appel d'offres

## Paula Eidenweil

membre des commissions agriculture-arrosage-hameaux, anciens, animation, éducation, handicap, petite enfance, personnel municipal, tourisme, travaux

## Philippe Pignet

membre des commissions affaires culturelles, animation, environnement, sécurité, sports et associations,

## Irène Mandin

membre des commissions développement économique, tourisme

# SÉNATORIALES 2014

Le groupe majoritaire a reçu deux candidats aux sénatoriales, sur leur demande.



Hélène Gente, Samia Ghali et Michel Martin



Hélène Gente, Daniel Conte, Jean-Noël Guérini et les élus majoritaires

Le sénat est la chambre haute du parlement français. Il détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée Nationale, il est composé de 348 sénatrices/sénateurs. Le sénat est le représentant des collectivités territoriales. Les sénateurs ont pour missions :

- de voter les lois et le budget de l'état
- de contrôler le gouvernement
- de modifier la constitution.

Le sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans. La durée du mandat sénatorial est de 6 ans.

Les élections du 28 septembre 2014 concernent 178 sénateurs de la série 2 (58 départements -dont la Guyane - 4 collectivités d'outre mer).

Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de grands électeurs. Les grands électeurs du

du-Rhône comprend 3521 électeurs sénatoriaux dont le vote est obligatoire. Ce collège électoral se compose des députés et des sénateurs du département, des conseillers régionaux et généraux, le plus gros des troupes étant constitué des délégués municipaux des 119 communes des Bouches-du-Rhône.

On compte 1126 délégués pour la ville de Marseille. Outre cette prime aux grandes villes, l'autre nouveauté de l'année, c'est la parité et le mode de scrutin à la proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Pour les grands électeurs de Mallemort, ils ont été désignés par vote en conseil municipal le vendredi 20 juin 2014. Sur présentation de listes, le conseil municipal a voté 11 grands électeurs de la liste « Union pour l'Avenir de Mallemort » avec H. Gente, M. Martin, M. Bremond, E. Bruchet,

département des Bouches-du-Rhône sont appelés à voter en préfecture sur Marseille. Le collège électoral des Bouches-

E. Azard, A. Allegrini, F. Cheroute, F. Legier, V. Artero, V. Daval, M. Agier, ainsi que 2 grands électeurs de la liste « Ensemble pour Mallemort » avec D. Farro et J. Reille et 2 grands électeurs pour la liste « Mallemort avant tout » avec J.P. Chabert et P. Eidenweil. Ils se rendront dimanche 28 septembre 2014 à la préfecture sur Marseille pour voter.

Dans les Bouches-du-Rhône, huit sièges sont à pouvoir. Chaque liste compte 10 candidats avec respect de la loi sur la parité. 8 listes sont proposées pour ce scrutin.

Un véritable casse-tête mathématique au point que les hauts magistrats ont du mal à faire les calculs. Et de tenter : « on divise le nombre de voix obtenues par chaque liste par le nombre de sièges obtenus au quotient de 440 plus un ». Ce fameux quotient électoral étant obtenu en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. Comme vous le voyez rien n'est simple et seules les urnes décideront dimanche 28 septembre 2014 du sort du sénat.

## Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : fiche d'identité

### Le SMAVD : Un ancrage fort dans le territoire mallemortais

Installé à Mallemort depuis 1985 et présidé depuis 1999 par Daniel CONTE en sa qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) intervient sur les 230 KMS que parcourt la grande rivière emblématique de la Provence entre Serre-Ponçon et le Rhône. L'implantation du SMAVD à Mallemort depuis bientôt 30 ans n'est pas un hasard et tient notamment au fait que la commune occupe une place géographique privilégiée dans la vallée au cœur de la Basse Durance avec une très bonne accessibilité grâce à la présence du pont et d'une excellente desserte routière et autoroutière. L'opportunité à l'époque pour le SMAVD de racheter à EDF le bâtiment de l'ancien « tableau centralisé » situé sur les hauteurs du village avait déterminé ce choix d'implantation. Cette présence est aujourd'hui sur le point de s'ancrer encore davantage dans le paysage mallemortais puisque le SMAVD, qui avait déjà procédé en 2009 à une extension de ses bâtiments pour héberger ses services (25 personnes), prépare à l'heure actuelle la réalisation sur ce même site, d'une salle de réunion et des locaux annexes. Cet équipement permettra de recevoir les réunions des instances de décision du Syndicat (le Comité du Syndicat, c'est-à-dire son Conseil d'Administration) qui regroupe plus d'une centaine d'élus représentant toutes les collectivités de la vallée de la Durance. Cette salle de réunion est aussi appelée dans l'avenir à devenir un lieu privilégié d'échanges et de rencontres entre les nombreux acteurs concernés par la gestion de la Durance et plus globalement par la gestion de l'eau dans notre région.

Créé en 1976 entre les collectivités riveraines de la Basse-Durance, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance regroupe depuis 2005 la Région PACA, les 4 départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ainsi que 78 communes et communautés de communes riveraines de la Durance entre Serre-Ponçon et le Rhône.

Concessionnaire de la gestion du Domaine Public Fluvial de la Basse-Durance depuis 1982, le SMAVD et son directeur Henri Pignoly, œuvrent essentiellement dans les domaines de la gestion des crues, de l'amélioration de la sécurité, de la gestion du transport solide, de la préservation et de la gestion du patrimoine naturel et de la gestion des différents usages. Il est administré par un Comité Syndical de 147 délégués représentant les collectivités adhérentes, qui élit en son sein un bureau de 23 membres, présidé par Daniel Conte, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Le siège statutaire du Syndicat est au Conseil Général de Vaucluse en Avignon. Les services administratifs et techniques sont composés de 25 personnes et sont basés à Mallemort, 2 rue Mistral. Un Conseil Scientifique pluridisciplinaire composé d'une quinzaine de chercheurs ou spécialistes de la Durance est présent auprès du Syndicat depuis une vingtaine d'années comme instance de proposition et de conseil auprès des élus.

Depuis plusieurs années, le Syndicat s'est engagé dans une démarche de gestion globale de la Durance :

- Lancement et portage du contrat de Rivière du Val de Durance, signé en 2008.
- Transformation en 2005 du SMAVD en structure de gestion unique de la Durance entre le barrage de Serre-Ponçon et le Rhône, soit 230 km de rivière.
- Participation active à la mise en œuvre du Plan-Durance initié par l'État.
- Désignation du SMAVD comme opérateur, puis, depuis 2013, comme animateur du site Natura 2000 – Durance.

Reconnaissance du SMAVD comme Établissement Public Territorial du Bassin de la Durance, par arrêté du Préfet coordonateur de Bassin du 26 mars 2010. Cette reconnaissance officielle du SMAVD comme EPTB de la Durance fait du SMAVD le porteur d'une approche globale des problématiques de la Durance à l'échelle de tout le bassin versant.



*La digue des Prises en travaux, juillet 2014*

## Restructuration de la digue des Prises

Parmi les nombreux projets qu'il conduit tout au long de la Durance, le SMAVD a réa-lisé cet été, pour le compte de la commune de Mallemort, un chantier d'importance qui a porté sur la reconstruction de la digue des Prises.

Cet ouvrage, ainsi appelé, car situé à l'endroit où se trouvaient autrefois les prises d'eau en Durance du Canal des Alpines, protège une partie de l'agglomération de Mallemort contre les crues de la Durance et il supporte au demeurant une route départementale, la RD 32. Fortement endommagée par les crues des années récentes et sapée en permanence par les débits restitués dans la Durance juste en amont par EDF, dans le cadre du plan de reconquête de l'étang de Berre, cette digue nécessitait une restructuration et une reprise complètes. Les travaux se sont donc déroulés entre le 15 juillet et fin septembre sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du SMAVD dans le cadre d'une convention passée avec la commune.

L'ouvrage ainsi entièrement reconstruit améliorera très sensiblement la sécurité du secteur protégé et de la route départementale (qui avait dû être temporairement coupée à la suite d'un effondrement partiel du remblai de la digue lors d'une crue récente). La nouvelle configuration donnée à la digue permettra également de l'entretenir et de l'inspecter régulièrement afin d'assurer sa pérennité dans le temps.

Cette opération, dont le coût s'élèvera avec les frais d'études et de maîtrise d'œuvre à un montant hors taxes de 1 530 000 €, bénéficie dans le cadre du contrat de Rivière du Val de Durance de 80 % de financements : de la part de la Région (20 %), du Département des Bouches-du-Rhône (30 %) et d'EDF (30 %). Le SMAVD a pris en charge le montant des études et la maîtrise d'œuvre.

La commune assure pour sa part l'autofinancement de l'opération représentant 20 % du montant des travaux. Ceux-ci ont été réalisés par un groupement d'entreprises comprenant les sociétés Berthouly et Gabions +.



Aout 2014



Septembre 2014

## Le jumelage avec la ville d'Agliana continue

En 2013, nous avons fêté les vingt ans du jumelage de notre commune avec Agliana. C'est en effet en 1993 que les regrettés Denise Durand, professeur d'italien au collège de Mallemort et Jean Arnaud ancien adjoint au Maire de Mallemort, avec Daniel Conte, avaient été à l'initiative de ce rapprochement. Établir des liens culturels, développer l'enseignement de la langue italienne, favoriser les échanges et les rencontres entre Aglianais et Mallemortais, telle était leur ambition. Flambeau repris ces deux dernières années par Raymond Carrère, ancien président de l'association. Madame le Maire a souhaité un autre statut pour poursuivre les relations entre mairies. Elle s'en est expliquée lors de l'assemblée générale en juillet 2014, en annonçant la dissolution de l'association, mais en ouvrant le comité de jumelage à tous.

Fin août, le comité de jumelage, composé d'élus et de volontaires, a reçu la visite du Maire d'Agliana, Monsieur Giacomo Mangoni et sa première adjointe, Madame Luisa Tonioni. Tous deux avaient à cœur de découvrir notre village et nous rassurer, ils souhaitent confirmer le jumelage et le développer. Aussi, il a été convenu d'organiser, chacun dans sa commune respective, des manifestations culturelles, artistiques, sportives, tout au long de l'année, afin de renforcer les liens des nombreux échanges qui nous unissent déjà. Ainsi, l'enseignement de l'italien à Mallemort et du français à Agliana seront favorisés, de même que les échanges personnels entre associations et entre élèves des deux communes. Bref, une rencontre chaleureuse et constructive. Très heureux de notre accueil, ils ont élaboré avec Madame le Maire et son équipe le contenu du prochain voyage à Agliana, les 24, 25 et 26 octobre prochains.

### LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE JUMELAGE :

**Hélène Gente, Michel Martin,  
Christian Brondolin, Régine Lemaître,  
Emmanuelle Azard, Jocelyne Reille,  
Bruno Laquay, Mireille Brémond,  
Hélène Béraudier, Maryse Arnaud,  
Alain Brémond, Bernard Pouzol**



*Mme Gente, Maire de Mallemort et son 1<sup>er</sup> adjoint, Michel Martin  
Mr Mangoni, Maire d'Agliana et sa 1<sup>ère</sup> adjointe, Luisa Tonioni.*

### INFORMATIONS SUR LE VOYAGE

**Jour 1 : Vendredi 24.** Départ à 6h30, parking derrière la mairie. Arrivée vers 15h. Le soir accueil par nos hôtes.

**Jour 2 : Samedi 25.** Journée consacrée à la visite de Florence, en compagnie de nos amis Aglianais. Soirée chez l'habitant.

**Jour 3 : Dimanche 26.** Visite libre de la ville d'Agliana, puis repas officiel, et départ pour Mallemort à 15h.

**Prix du voyage : 160 €**

Les Mallemortais qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire (dans la limite des places disponibles) à l'Office de Tourisme. Tél. 04 90 57 41 62.



## La route de la Durance aux Alpilles : 34<sup>e</sup> Festival International de Piano de la Roque

Du 8 au 16 août 2014, des concerts gratuits d'ensembles en résidence du festival international de piano ont été proposés à des collectivités en partenariat avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Depuis plusieurs années, la commission Culture de Mallemort accueille des musiciens formés dans le cadre de Master classes par des maîtres prestigieux.

Ainsi, plus de 200 mélomanes ont assisté au concert du 13 août 2014, sur l'Esplanade du Bicentenaire : Brahms et Fauré ont été mis à l'honneur. Au terme du concert, un apéritif était offert et a permis à la population d'échanger avec les artistes sur leur métier, leur passion, leurs projets.

### AU PROGRAMME :

**David Pertrlik**, violon  
**Théo Fouchenneret**, piano

> J. Brahms : Sonate pour violon et piano n°3 en ré mineur opus 108

### Quatuor Hembra

> G. Fauré : Quatuor n°1 pour piano et cordes en ut mineur opus 15



## Journée du patrimoine 2014 : une marche, des rires, des spectacles, des voix

Ce samedi 20 septembre était inscrit sous le signe de l'effort et de la détente : plus de 140 marcheurs se sont réunis à Mallemort pour un parcours de 12 km initié et organisé par l'Office de Tourisme.

Cette marche a permis de découvrir des trésors cachés du territoire, de s'arrêter quelques instants en bordure de Durance pour observer avec M. Lamotte, Président de Nature et Passion, les oiseaux qui fréquentent le cours d'eau.

Un autre point relais permettait de découvrir l'agriculture sous serres sur la propriété de Cyprien.

À l'issue de cette marche effectuée sous un soleil d'été, les marcheurs et le public se sont retrouvés sur la place de la mairie pour assister à deux spectacles étonnants :

- La Cie BicepSuelle : « les deux du stade », mélange d'acrobaties et d'humour déjanté sur l'esplanade de la mairie,
- Radio Babel Marseille : cinq voix se sont élevées au cœur du village. Textes de poètes marseillais, énergie colorée, de l'émotion et du rythme (timbre varié des voix, le groove du beat-box, le blues, des chants occitans ...) : le patrimoine musical méditerranéen était ce soir là à Mallemort.

La nuit, d'une douceur remarquable, a permis au public de prendre le temps d'échanger avec les artistes sur l'esplanade, mise en lumière par les services techniques de la mairie.

Merci à tous les participants !



# Votre programme cinéma du 4 au 23 octobre 2014

Cinéma Bonne Nouvelle - Tarif adulte : 6 €, moins de 14 ans : 4 €

## ECHO

Réalisé par *Dave Green*

Avec *Théo Halm, Astro, Reese Hartwig*

Genre *Aventure*

Samedi 4 octobre à 19h

Mercredi 8 octobre à 16h30



## LES RECETTES DU BONHEUR

Réalisé par *Lasse Hallstrom*

Avec *Helen Mirren, Manish Dayal*

Genre *Comédie dramatique*

Samedi 18 octobre à 19h

Mercredi 22 octobre à 16h30



## MAINTENANT OU JAMAIS

Réalisé par *Serge Frydman*

Avec *Leila Bekhti, Nicolas Duvauchelle*

Genre *Drame*

Samedi 4 octobre à 21h30

Mercredi 8 octobre à 19h



## SIN CITY : J'AI TUÉ POUR ELLE

Réalisé par *Robert Rodriguez*

Avec *Jessica Alba, Josh Brolin*

Genre *Action*

Samedi 18 octobre à 21h30

Mercredi 22 octobre à 19h



## LES GARDIENS DE LA GALAXIE

Réalisé par *James Gunn*

Avec *Chris Pratt, Zoé Saldana, Lee Pace*

Genre *Action*

Samedi 11 octobre à 19h

Mercredi 15 octobre à 16h30



## VIOLETTA

Concert filmé

Spectacle jeune public

Samedi 4 octobre à 16h



## HIPPOCRATE

Réalisé par *Thomas Litti*

Avec *Vincent Lacoste, Reda Kateb*

Genre *Comédie dramatique*

Samedi 11 octobre à 21h30

Mercredi 15 octobre à 19h



## ROBIN DES BOIS

Concert filmé

Dimanche 12 octobre à 17h



PROGRAMMATION À VENIR - RENSEIGNEMENTS : 04 13 05 00 65

## Association Avosoins

27 RUE FERNAND PAURIOL  
13370 MALLEMORT  
04 86 37 33 56  
06 18 11 13 08  
associationavosoins@yahoo.fr

Présidente : Claudette Masse  
Secrétaire : Patricia Gamboni

Aurélie et Carine vous accueillent au bureau de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Assistance et permanence téléphonique 7/7j, week-end et jours fériés si nécessaire.



## Le projet d'Avosoins

De plus en plus de personnes âgées, à mobilité réduite ou handicapées souhaitent désormais rester à leur domicile pour des raisons pratiques. Les familles, les aidants de ses personnes veulent ainsi éviter les prises en charge en maison de retraite ou spécialisées souvent onéreuses. C'est pour cette raison que l'association agréée par l'État, Avosoins, propose des prestations à domicile, afin de faciliter la vie des familles, des retraités, des adultes et enfants handicapés, des patients sortant d'hospitalisation.

### SES PRESTATIONS

- Nettoyage et entretien du logement, repassage.
- Assistance et accompagnement des personnes âgées ou handicapées.
- Aide aux actes essentiels de la vie quotidienne (hygiène, confort).
- Préparation, aide et portage de repas.
- Aide aux courses et démarches administratives.
- Entretien de la vie sociale, transports.
- Garde d'enfant de plus de 3 ans à domicile et accompagnement.

### SES VALEURS

Le respect de la personne, des biens, de son espace privé (intimité, intégrité, dignité), le respect de sa culture, de son choix de vie, la confidentialité...

Le respect de l'épanouissement personnel, de l'autonomie et de l'insertion.

Selon les ressources, l'état de santé et le besoin d'aide, l'usager peut bénéficier d'assistance financière (APA, régime de retraite, mutuelle, PCH). Avosoins assiste gratuitement l'usager pour effectuer toutes les demandes d'aides et le montage des dossiers. Ce dernier peut bénéficier d'une déduction allant jusqu'à 50% des frais engagés sur ses impôts (dans une certaine limite). Les tarifs sont nets de toutes autres charges et le règlement est possible en CESU pré financé. Il n'y a pas de formalité administrative, ni de responsabilité d'employeur.

### AVOSOINS EST ÉGALEMENT RECRUTEUR !

Elle propose des emplois stables. Elle recherche des personnes diplômées, compétentes mais aussi des personnes possédant un minimum d'expérience. Il est important que ses employés satisfassent un certain nombre d'exigences, notamment par des qualités relationnelles, d'écoute et d'analyse de chaque demande.

Des réseaux de partenariats vont être mis en place auprès des différents acteurs locaux existants (mairie, CCAS, CLIC, médecins, infirmiers,...), afin d'harmoniser, d'optimiser et de s'assurer tant dans la continuité que dans la qualité de l'offre de service à domicile.



## Information

RÉUNION PUBLIQUE  
LUNDI 20 OCTOBRE 2014  
À L'ESPACE DANY  
DE 9H30 À 12H

Sont conviés à cette réunion toutes les entreprises et commerces de 5<sup>e</sup> catégorie recevant du public et toutes les autres personnes liées à cette problématique.

### PERMANENCE :

**CLAUDE MARTINELLI**  
délégué au développement  
économique et à l'emploi  
Tous les lundis après-midi  
sur rendez-vous de 14h à 16h  
Tél : 04 90 59 11 05



Prise en compte de la déficience visuelle  
Exigences de guidage, repérage, contrastes, de qualité d'éclairage, de sécurité.



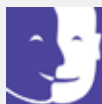
Prise en compte de la déficience motrice  
Exigences spatiales. Escaliers aménagés y compris si présence d'ascenseur.



Nouvelles exigences d'usage des portes.



Prise en compte de la déficience auditive  
Repérage visuel du fonctionnement d'une gâche électrique. Visiophonie en cas d'interphonie. Utilisation des boucles magnétiques. Confort acoustique.



Prise en compte de la déficience intellectuelle  
Signalisation adaptée : visible, lisible et compréhensible.  
Extinction progressive de l'éclairage en cas de temporisation.

## Réunion publique : accessibilité des handicapés dans les commerces

Cette réunion a pour but de préciser l'application de la loi et les conséquences auprès du tissu économique et de la population en situation d'handicap.

Il sera exposé l'application de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des ateliers explicatifs permettront de mieux comprendre les règles et les aménagements à prévoir, jusqu'à la rédaction des documents administratifs qui doivent être déposés avant le 31 décembre 2014. Il s'en suivra un débat permettant un échange constructif sur le sujet.

Seront présents à cette réunion : la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Pays d'Arles, la Direction Départementale du Territoire, accompagné de Fernand Légier, adjoint à la sécurité et au handicap, Régine Lemaître, membre de la commission handicap, Claude Martinelli, vice-président au développement économique et à l'emploi et de Béatrice Morard du service urbanisme de Mallemort.

### MEMBRES DE LA COMMISSION HANDICAP

Ghislaine Guy, Fernand Légier, Régine Lemaître, Paula Eidenweil, Régis Arménico, Gilbert Franchi, Betty Jullian, Véronique Genson, Josette Ricard, Nathalie Bouzid, Alain et Simone Siri, Patrick Menguy

GUIDE PRATIQUE



Guide pratique  
à télécharger sur  
[www.arles.cci.fr](http://www.arles.cci.fr)

Commerces, CHR, prestataires de services

**L'accessibilité des personnes  
en situation de handicap**



 CCI PAYS D'ARLES

Septembre 2012

## Les nouveaux commerces de Mallemort

### ERDELEC ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Romain DEBUSSCHERE  
4 impasse Antoine Reboul  
13370 MALLEMORT  
Tel : 06.23.16.13.68  
E-mail : erdelec13@gmail.com

# ENVIRONNEMENT URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

### AGGLOPOLE PROVENCE

Service Collecte et  
Traitement des Déchets

Cécile Bargin  
04 90 59 38 26

## INFORMATION :

### AGGLOPOLE PROVENCE

Responsable de la sensibilisation  
au tri sélectif :

Mauricette Agier 04.90.59.38.22

## CHANGEMENT DES PERMANENCES URBANISME :

Les permanences qui avaient lieu les mardis matin avec M. Sourdon (conseiller en urbanisme pour la commune) se font dorénavant sur rendez-vous à la Mairie auprès du service urbanisme de 10h à 12h.

## PERMANENCE :

### ÉRIC BRUCHET

adjoint à l'urbanisme  
et au patrimoine  
Tous les mardis matins  
sur rendez-vous

Service Urbanisme  
Mairie de Mallemort  
04 90 59 11 05



Début du chantier – mars 2013

## Réhabilitation de l'ancienne décharge

Durant presque 30 ans une décharge située au lieu-dit Les Fumades à Mallemort a accueilli les déchets ménagers de quelques communes environnantes. Cette installation était autorisée par arrêté préfectoral. Au 1<sup>er</sup> juillet 2009, ce site qui ne répondait plus aux nouvelles normes environnementales a dû être fermé.

Des études ont alors été conduites par la Communauté d'Agglomération Agglopoles Provence afin de définir les mesures de réhabilitation à mettre en œuvre. L'objectif était de sécuriser le site et de limiter ses impacts sur l'environnement.

À la suite de ces études, des travaux de réhabilitation, réglementés et prescrits par le Préfet, ont débuté en mars 2013 et ont duré 7 mois. Ils ont été réalisés, pour le compte d'Agglopoles Provence, pour un montant de 1 800 000 € HT. Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a soutenu cet investissement à hauteur de 60 %. Le solde a été autofinancé par la Communauté d'Agglomération.

L'ensemble des déchets a été rassemblé sous la forme d'un massif en forme de dôme afin d'éviter que les eaux de pluie ne s'infiltrent au cœur de la décharge réhabilitée. Les eaux de pluie sont aujourd'hui collectées jusqu'à des bassins de récupération. Le massif de déchets a été recouvert de plusieurs couches de matériaux spécifiques d'une épaisseur totale d'un mètre, puis il a été ensemencé. Les biogaz émis en très faible quantité par la fermentation des déchets sont oxydés par une couche de compost afin d'éviter tout impact sur la qualité de l'air. À présent et pendant 30 ans, le site doit être entretenu et surveillé. Des analyses sont réalisées au niveau des eaux des bassins, des eaux souterraines et des émissions de gaz.



Montage du dôme de déchets – Mai 2013



Juillet 2014 (10 mois après la fin des travaux)

## Le patrimoine architectural du village



### LA MAIRIE DE MALLEMORT ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

Le village de Mallemort bénéficie d'un patrimoine architectural de qualité. Toutefois, la commune va engager, en collaboration étroite avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) une réflexion visant à mettre en valeur le village, le centre ancien en particulier, en vue d'élaborer un « référentiel architectural ». Ce référentiel concernera en particulier les travaux sur les façades, les ouvertures, les toitures, les menuiseries... Les points majeurs seront retranscrits dans le règlement du PLU (Plan local d'Urbanisme) de manière à donner une portée réglementaire à cette démarche de valorisation du bâti.

### DISPOSITIF EN PLACE AU SEIN DE LA MAIRIE

À ce jour, une aide (sous conditions) au ravalement de façade est accordée par la mairie en zones UA et UD au POS (Plan d'Occupation des Sols) : dossier à retirer en mairie.

### DISPOSITIF EN PLACE ENTRE LA COMMUNE DE MALLEMORT ET AGGLOPOLE PROVENCE

Dans le but de proposer un habitat de qualité et attractif, AgglopoLe Provence s'est engagée dans une démarche de politique volontariste au travers du PLH (Programme Local de l'Habitat) afin notamment de requalifier le parc immobilier existant. Ainsi, un dispositif de soutien à la réhabilitation a été mis en place : le PIG (Programme d'Intérêt Général). Ce dispositif concerne la réhabilitation du parc privé ancien. Les formalités à mettre en œuvre afin de bénéficier de ce dispositif sont disponibles en mairie.

## Les élus en visite sur le site Lafarge

La commune accueille depuis de nombreuses décennies une exploitation de carrière en bordure de Durance, immédiatement à l'aval du pont nouvellement classé.

Cette carrière est actuellement exploitée par Lafarge Granulats Sud et son activité autorisée pour 17 ans depuis 2013.

Cette exploitation est réalisée en étroite collaboration avec le SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance) et les services de l'État pour la gestion hydraulique. À ce titre, nous rappelons que des panneaux d'information sur le PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondation) sont installés en mairie. La richesse des milieux naturels (La Durance, Natura 2000) conduit la commune de Mallemort et Lafarge à organiser des visites pédagogiques avec les écoles en collaboration avec le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels PACA) qui assure le suivi du réaménagement des gravières.



# TOURISME, SPORT

## Mallemort Handball, un club, un esprit

### NOS VALEURS

Le club évolue en respectant ses valeurs. Il veut que ces valeurs soient à la fois partagées par l'ensemble des adhérents mais également qu'elles structurent le fonctionnement du club.

#### Respect

Le respect des autres (entraîneurs, partenaires, adversaires, arbitres, public...), le respect des règles, de soi et de l'environnement (locaux).

#### Dépassement de soi

Pour aller plus loin, pour se découvrir et se surprendre. Ce dépassement peut être orienté vers l'individu ou vers le collectif.

#### Plaisir et convivialité

Le plaisir d'être ensemble, de s'engager dans l'effort, de pratiquer ce loisir, cette passion et de gagner. Le plaisir de partager un verre de l'amitié avec l'équipe adverse à la fin de chaque rencontre.

La convivialité du club est également présente sur son site internet : [www.mallemorthandball.fr](http://www.mallemorthandball.fr)

Le site est régulièrement mis à jour et présente les évènements et résultats de chaque équipe.



Le club de handball de Mallemort a été créé en 2008, sa naissance ayant été rendue possible grâce à la construction du nouveau gymnase et à sa mise à disposition aux associations sportives du village.

À sa création, le club se composait uniquement d'équipes d'enfants et d'une équipe « sénior loisir mixte » pour un total de 140 licenciés.

Depuis, le club a grandi en effectif, mais a également vu son niveau qualitatif augmenter. Chaque année, de jeunes joueurs (garçons et filles) formés au club, sont présentés aux sélections départementales. Mallemort Handball est maintenant reconnu en tant que club formateur par les instances du département, et a reçu en 2013 le label « école de hand argent » en reconnaissance de la qualité de ses formateurs, ainsi que l'agrément du ministère de la santé de la jeunesse et du sport.

Pour la saison 2014-2015, 220 licenciés dans les catégories suivantes :

- Prlm'Hand : section mixte (enfants nés en 2007 et 2008).
- Mini Hand : section mixte (enfants nés en 2005 et 2006).
- - de 12 ans : section garçon et section fille (enfants nés en 2003 et 2004).
- - de 14 ans : section garçon et section fille (enfants nés en 2001 et 2002)
- - de 16 ans : section garçon et section fille (enfants nés en 1999 et 2000)
- - de 18 ans : section garçon (enfants nés en 1997 et 1998)

• Séniors : une section compétition garçons et une section loisirs mixte  
Un très bon bilan pour la saison 2013-2014 :

• L'équipe senior compétition termine troisième de son championnat et monte au niveau régional pour la saison 2014-2015. C'est la quatrième année de montée consécutive pour cette équipe, qui évoluait en Division 3 départementale lors de la saison 2010-2011 !

• Pour sa première année d'existence, l'équipe -18 ans garçons gagne son championnat et accède au niveau régional pour la saison 2014-2015.

• Toutes les équipes jeunes (-16 ans, -14 ans, -12 ans aussi bien garçons que filles) ont terminé dans le haut de tableau de leurs championnats respectifs.

Nouveauté 2014 : deux sessions d'initiation au handball à destination d'adolescents handicapés ont été menées au premier semestre 2014, avec la participation des bénévoles et jeunes joueurs du club.

Les compétitions ont lieu les samedis après-midi (en début de soirée pour les seniors) et le dimanche matin au gymnase de Mallemort.

Le président, Laurent Lacroix, et l'ensemble du bureau remercient tous ses partenaires et sponsors, qui les soutiennent et les accompagnent.





## Un forum organisé cette année par le comité des fêtes

Cette année l'organisation a été assurée par le « comité des fêtes » avec l'aide de l'ensemble des élus. Les retours ont été positifs. Ce forum est l'occasion de rencontres et d'échanges entre la commission des sports et tous les présidents d'associations. La nouvelle convention et le règlement des espaces sportifs ont été distribués à cette occasion. Documents à retourner au plus vite en mairie.



### En quelques chiffres :

**37** associations présentes

**3** nouvelles associations avec le Pool Danse, le Centre Equestre de Pont Royal et la Parole aux Citoyens

Très grande participation du public avec beaucoup d'inscriptions sur les associations sportives et culturelles

## Des activités ouvertes aux Mallemortais(es) sur le Domaine de Pont Royal



Tous les Mallemortais sont les bienvenus pour profiter de ce magnifique espace de loisirs, ouvert au public. De nombreuses activités, commerces et restaurants vous accueilleront au coeur de ce site d'exception.

Dominant la vallée de la Durance, le village vacances Pierre & Vacances, piétonnier de 180 ha, fait face au massif du Lubéron. Une Vallée des Loisirs avec toboggans géants, ferme, mini-golf intègre les 180 hectares de verdure tandis que des toboggans Fantasy Racer (à partir de 6 ans) complètent les espaces aquatiques. Parmi le vaste choix d'activités, le golf tient la vedette ainsi que les

manifestations culturelles de jazz. Les résidences, mas et villas du village affichent les références architecturales de la région restituant l'ambiance et le charme d'un village de Provence avec sa place centrale, de nombreux restaurants et commerces. Le village club de Pont Royal en Provence propose des locations de vacances du studio 4/5 personnes à la maison 4 pièces pour 7/8 personnes et 2 gammes de confort à choisir entre Select et VIP. Tout au long de votre séjour au village club de Pont Royal, les activités et animations gratuites et à la carte remplissent les journées et les soirées de toute la famille :

- Un espace aquatique géant pour la détente ou le plein de sensations.
- Des clubs enfants, de 3 mois à 17 ans, et des activités adaptées.
- Cirque, zumba, golf, tennis, magie, agent secret... des stages pour tous.
- Une rivière à rafting, des toboggans géants (à partir de 6 ans) pour des défis chronométrés.
- Golf 18 trous par 72 signé Ballesteros, pitch&putt 6 trous, académie de golf Leadbetter.

Pour les séminaires, Pierre & Vacances propose également des espaces de qualité : 4 salles centre Village et l'espace Médicis de 600 m<sup>2</sup> entièrement modulable.

### QUELQUES CHIFFRES :

*Pierre & Vacances*

- C'est 681 unités d'hébergement, 4060 lits.
- Une ouverture d'avril à mi-novembre donc 36 semaines d'ouverture, ouverture toute l'année pour l'activité séminaire, résidence Les Coteaux ouverte à Noël et février/mars.
- C'est environ 50 000 clients/an, durée moyenne du séjour de 6 jours.
- Au niveau emploi, c'est 34 CDI à l'année, majorité de résidents mallemortais (environ 60%), effectif maximum 149 personnes en haute saison.
- C'est surtout 1 583 millions d'€ injectés dans l'économie locale.
- C'est aussi une dépense 31 € par touriste au titre des activités culturelles et sportives (source ministère du tourisme).

Source Pierre & Vacances



## Rentrée 2014, que de changements pour les petits Mallemortais !



### Appel à bénévoles

Dans le cadre de la réforme, il est envisagé la participation de bénévoles dans un groupe encadré. Vous avez une disponibilité de 1 à 4 fois par semaine, un savoir-faire ou des connaissances que vous auriez plaisir à transmettre, prenez contact avec la Mairie.

### PERMANENCE

#### FRANCOISE CHÉROUTE

adjointe à l'éducation

Tous les mardis matin  
sur rendez-vous

Tél : 04 90 59 11 05

### Information aux parents

Coordonnatrice cantine et TAP  
(écoles primaires et maternelles)

**Colette Pastor**  
07 76 89 05 88  
04 90 59 47 26

C'est avec de nouveaux rythmes scolaires que nos jeunes Mallemortais, comme l'ensemble des petits écoliers de France, ont fait leur rentrée. Dorénavant la journée de classe se termine à 15h50 pour les écoles maternelles et à 16h pour les écoles primaires. Les élèves ont classe le mercredi matin. Les municipalités ont été chargées de mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le travail de concertation entre l'ensemble des partenaires engagé par l'ancienne mandature (enseignants, parents d'élèves, personnel municipal, membres de d'Agglopolo Provence, associations ou encore artistes locaux) et Hélène Gente, alors adjointe à l'éducation, a porté ses fruits. À la suite du refus par le Ministre du report de la réforme, la loi s'imposait donc. Mallemort avait anticipé et le canevas général était déjà en place. Les TAP prennent le relais du temps de classe, 1h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants. Contrairement à la plupart des villes, la municipalité propose des activités de qualité et gratuites. Une cinquantaine d'associations, artistes, créateurs artisans et personnel municipal a répondu présent pour ces ateliers de découverte ou de détente. De l'anglais au provençal, de l'art plastique à la poterie ou à la couture, du théâtre à la danse et au chant gospel, des sports individuels aux sports collectifs, sans oublier le bain de culture à la médiathèque, l'année sera riche en expériences.

Toutes ces activités se découpent ainsi : de 16h à 17h pour les primaires et de 15h50 à 16h50 pour les maternelles, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; 4 activités différentes par semaine et roulement toutes les 6 semaines. Le mercredi midi après les cours, les enfants inscrits au centre ALSH les "Tout Chatou" déjeunent à la cantine centrale. Les enfants de la maternelle Joliot Curie y sont conduits en minibus. Après le repas, le bus d'Agglopolo Provence conduit les enfants au centre aéré, pour un après-midi récréatif.

*"Nous avons choisi de constituer des groupes de même niveau, mais pas obligatoirement issus des mêmes classes. Avec des ateliers regroupant 14 enfants environ, nous entendons favoriser la qualité. C'est pourquoi nous avons opté pour 1h de TAP contre 45mn prévus par la loi. Nous ne faisons pas de la garderie", insiste Françoise Chéroute, adjointe à l'éducation, assistée dans cette lourde tâche par Patricia Tavernier, mandatée par la commune pour l'application de la loi et ancienne élue. "Deux fois dans l'année, il est envisagé la présentation des réalisations des enfants sous forme d'expositions. Un référent a également été nommé pour chaque école ainsi qu'une coordonnatrice sur l'ensemble du dispositif. Une commission de suivi de la réforme intégrant animateurs, élus à l'éducation, parents délégués permettra tous les réajustements nécessaires après les premières périodes."* (Propos recueillis par Le Journal du Pays Salonais)

Une organisation précise menée par l'équipe éducation qui, malgré les délais et les nombreuses contestations, a su garder la maîtrise et le cap de ses devoirs face à la loi. Pari réussi !

## Réfection de la crèche “ Les Auceau ”



La crèche « Les Auceau » a profité de la fermeture annuelle pour se refaire une petite beauté.

Dans la salle des bébés, une cloison phonique avec trois regards donnant une visibilité totale sur tous les petits lits et une porte, ont remplacé la cloison et baie vitrée coulissante existantes.

Toujours dans la section des bébés, la porte de la salle de bain a été remplacée par une demi-porte. Le côté pratique et moderne se joint au rafraîchissement des locaux.

Toute la surface extérieure du gazon synthétique a été minutieusement lavée, nettoyée, brossée. Le muret dans le jardin, côté pelouse, entièrement rénové. Tout était parfaitement terminé pour la rentrée de nos bambins. Comme toujours à cette saison, nos grands ont rejoint les maternelles, laissant la place aux plus jeunes. C'est ainsi que nous avons pu accueillir quinze nouvelles familles mallemortaises, dont les enfants sont chez les bébés et en moyenne section.



### PERMANENCE PETITE ENFANCE

Emmanuelle Azard, adjointe à la petite enfance, vous reçoit tous les mercredis de 11h à 13h en mairie sur rendez-vous  
Tél : 04 90 59 11 05

## Cadeau de naissance

La mairie de Mallemort offre pour chaque bébé, un chèque de 15 € pour l'ouverture d'un livret A, en partenariat avec la Caisse d'Épargne ou le Crédit Agricole qui offrent également 15 € supplémentaire en participation. Un courrier est systématiquement adressé à la famille pour chaque naissance, les parents ont le choix de la banque.



## Comme au Restaurant !

Si les petits de la maternelle L'Espélido déjeunent de manière traditionnelle à table avant leurs aînés, les enfants de l'école Camille Claudel, quant à eux, ont pu tester une nouvelle forme de service de restauration. Mis en place depuis le mois de juin dernier, dans le magnifique réfectoire Agliana, le self-service leur permet d'acquérir en autonomie. Les groupes, encadrés par le personnel municipal, arrivent au réfectoire de manière échelonnée. Chaque enfant prépare son plateau et choisit son entrée et son dessert.

Le plat principal, préparé avec soin à la cuisine centrale, leur est servi à l'assiette. Ils rejoignent ensuite la table de leur choix pour ce moment convivial d'échange entre copains. « Moins de bruit, moins d'attente », confirme le personnel de cantine qui veille à ce que les repas soient pris correctement. Le déjeuner terminé, les enfants rapportent leur plateau. Les enfants sont ravis : « C'est comme au restaurant ! » Le self-service : une manière ludique de montrer que le moment du repas reste un moment d'éducation.



## 4L TROPHY 2015, une action humanitaire, un raid aventure, deux jeunes Mallemortais

Les voyages forment notre jeunesse ! Charles Vannier, 23 ans et Anthony Belot, 23 ans reviendront sans doute transfigurés de leur périple Marocain. Les deux Mallemortais participent à la 18<sup>e</sup> édition du Raid 4L Trophy en février 2015. Afin de clore leur budget, 7000 € dont 3100 € d'inscription et d'achat du véhicule, outil indispensable pour disputer ce raid humanitaire, les deux jeunes sont à la recherche de sponsors. Départ de Mallemort pour Biarritz, puis de Biarritz à Gibraltar pour rejoindre les terres marocaines, jusqu'à Marrakech ce ne sera pas moins de 7000 km parcourus par l'équipage du 19 février au 1<sup>er</sup> mars 2015. Au-delà de l'aspect compétition, l'objectif prioritaire des participants est d'apporter du matériel scolaire et sportif aux enfants du Maroc. Avec leur 4L aménagée spécialement, (prise d'air, double ventilateur, phare longue portée...) Charles et Anthony rêvent de

rallier sans mauvaise surprise la perle du Sud et sa fameuse place Jamâa el Fna. À leurs côtés ce sera également 1200 autres équipées qui partageront cette aventure avec eux et assistance de course. On leur souhaite bonne route ! Les sponsors qui souhaitent les aider financièrement peuvent se manifester

sur le blog de l'équipage 508 : <http://cirateam.blogspot.com>

Vous pouvez apporter du matériel neuf scolaire et sportif en mairie. Une malle maximum accueillera vos dons, la 4L ne pourra pas être plus chargée ! Merci à vous.



bobvannier@hotmail.com  
anthony.belot@hotmail.fr

Équipage 508, Charles Vannier et Anthony Belot dans leur 4L avant l'aménagement

## SOLIDARITÉ SÉNIOR, FOYER

### Jeanne Chapel, une centenaire dynamique

Le 31 juillet, pour son anniversaire, nos élues Emmanuelle Azard, Marie-Claude Pouzol et Régine Lemaitre étaient attendues au domicile de Marinette, fille unique de Jeanne Chapel, centenaire Mallemortaise. Elles souhaitaient fêter avec elle cet événement hors du commun. Pour leur plus grand plaisir, Jeanne les a reçues elle-même et leur a raconté l'histoire de sa vie. Sans hésitation, elle a cité le nom d'anciens Mallemortais, décrit de nombreux événements qui ont jalonné son parcours, rappelé diverses anecdotes. Sa mémoire demeure sans faille. Pour cet anniversaire exceptionnel, elles avaient préparé un discours. Jeanne a tenu à le lire elle-même à haute voix, et sans lunettes. Elles lui ont souhaité beaucoup de bonheur et que sa vie paisible continue, entourée par les siens.

#### PERMANENCE AUX AFFAIRES SOCIALES

Mireille Brémont vous reçoit en mairie lors de permanences sociales les 3<sup>e</sup> mardis du mois, le matin de 10h à 12h

#### PERMANENCE ANCIENS

Emmanuelle Azard, adjointe aux anciens vous reçoit tous les mercredis de 9h à 11h en mairie sur rendez-vous

Marie-Claude Pouzol vous reçoit tous les mardis de 10h30 à 12h au foyer

Tél mairie : 04 90 59 11 05

Tél foyer : 04 90 59 42 68



### FOYER RESTAURANT « LES ÉCUREUILS »

Tenant compte du souhait des adhérents, nous avons invité à notre assemblée générale du 3 juillet 2014, Valérie Pamart, diététicienne sur la commune de Mallemort, qui nous a expliqué son rôle dans la mise en place de l'organisation future des menus.

Depuis la rentrée de septembre, elle élabore les menus du foyer-restaurant afin de garantir un équilibre alimentaire. Dans la continuité, une commission diététique va être mise en place, afin que chacun puisse s'exprimer par l'intermédiaire de référents, adhérents du foyer et désignés entre eux.



Aurélié Boudoire et Catherine Jacotot



Valérie Boyer et Éric Ross en service dans la salle du restaurant du foyer



# TRIBUNE POLITIQUE

## PAROLE DE L'OPPOSITION



Chers Mallemortais,  
C'est la rentrée pour tous. Outre la traditionnelle attente de l'avis d'imposition, cette année est un peu particulière puisque c'est aussi l'application de la réforme scolaire qui entre en vigueur. Nous n'étions pas favorable à cette réforme, et nous l'avions dit en son temps, mais puisque c'est la loi – « dura lex sed lex », espérons qu'elle ne génère pas plus d'inconvénients que d'avantages. Lors du dernier conseil du 28 août, il a été question du règlement intérieur du Conseil Municipal. Madame le Maire souhaite interdire de filmer ou d'enregistrer les séances du Conseil Municipal, ce qui est son droit, mais elle précise que cela est interdit. Or, des éléments ont été apportés au cours de ce Conseil Municipal laissant penser le contraire et que l'interdiction serait, pour le coup, illégale. En conséquence il nous semblait que tant que le doute n'était pas levé, cette clause n'aurait pas dû être mise au vote avec la totalité du règlement intérieur. C'est pourquoi nous avons voté contre. A ce propos, pour que les choses soient claires une fois pour toutes, nous voterons toujours en fonction de nos convictions et non selon des alliances supposées avec l'un ou l'autre. Mais nous ne ferons jamais ce qui est contraire à notre pensée, simplement pour faire plaisir à Pierre ou à Paul. Voilà qui est dit. Un autre point, sur lequel nous porterons une attention particulière, concerne le recrutement de personnel. Nous avons toujours dit qu'à compétences égales, il fallait donner la préférence aux mallemortais. Certaines embauches ont été ou seront faites dans un futur proche et nous serons particulièrement vigilants à ce que ce principe, auquel tout le monde avait souscrit pendant la dernière campagne municipale, soit mis en œuvre. Bon courage à tous pour cette rentrée qui ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

Jean-Pierre CHABERT

Difficile de faire une tribune d'expression de l'opposition en ignorant complètement le contenu du présent journal puisqu'il se décide sans la moindre concertation ni même information des élus d'opposition. Difficile de faire entendre nos idées, nos opinions et nos prises de positions lorsque celles-ci sont rabotées ou déformées dans les comptes rendus des conseils municipaux. Difficile de se sentir respectés quand une iniquité flagrante de traitement nous est imposée jusque dans ces colonnes. Difficile de faire prévaloir la transparence et la liberté d'informer lorsqu'on veut nous refuser le droit d'enregistrer ou filmer nos conseils municipaux, que cette mesure soit légale ou pas. Difficile de faire accepter une autre voix et une autre voie pour notre village, de refuser une forme de gouvernance où les associations devraient entrer dans un moule et se conformer au bon vouloir du prince. Difficile ainsi de comprendre, pourquoi on privilégie parfois des régies publiques, parfois des associations coquilles de noix, parfois des autoentrepreneurs, parfois des vacataires, parfois des fonctionnaires statutaires, pour telle ou telle mission de service public comme pour encadrer les TAP, par exemple. Alors oui, ce n'est pas facile, mais ne nous résignons pas ! Vos élus d'Ensemble Pour Mallemort restent tous vigilants, constructifs et dévoués. C'est ce qui fait notre raison d'exister : démontrer qu'une autre gouvernance et d'autres choix budgétaires sont possibles en rassemblant le maximum de nos concitoyens. Nous aurons l'occasion de faire vivre au-delà du conseil municipal, où notre voix n'est pas prise en compte, l'espérance d'une voie alternative pour notre village... Je vous souhaite un très bel automne, unis et rassemblés pour Mallemort

Dimitri FARRO



## INFO RECENSEMENT

# Le Recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, condition de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

## LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenu au secret professionnel.

## CONCRÈTEMENT, ÇA SE PASSE COMMENT ?

**1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser en ligne ou sur papier.**

**2. Vous répondez aux questionnaires.**

Le plus simple : choisissez d'être recensé en ligne !

- Allez sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « recensement en ligne ».
- Utilisez le code d'accès et le mot de passe qui figurent sur la notice distribuée par l'agent (notice unique) pour vous connecter au site, puis saisissez les informations renseignées par l'agent recenseur concernant votre logement.

- Vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, vous pouvez répondre sur les documents papier.

- Si vous choisissez de répondre sur les documents papier, l'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre logement, quel que soit leur âge.

- Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur.

- À un moment convenu avec vous, l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

**3. Pour connaître les résultats de l'enquête**

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## DEVENIR RECRUTEUR

La commune recrutera 14 agents recenseurs pour la période du 5 janvier au 27 février 2015.

Dès à présent, les personnes souhaitant postuler doivent déposer une lettre de motivation manuscrite et un CV en mairie et compléteront un questionnaire.

## PROFIL RECHERCHÉ

- Niveau d'études : bac ou équivalent
- Capacité à dialoguer
- Neutralité et discrétion
- Grande disponibilité
- Ordre et méthode
- Maîtrise de l'outil informatique
- Être véhiculé

Une rencontre avec tous les candidats aura lieu début novembre avant le recrutement définitif par la commission de sélection.

## L'AGENT RECENSEUR

Il sera nommé par arrêté municipal et disposera d'une carte officielle.

Dès début janvier, aura lieu deux séances de formation et une tournée de reconnaissance.

Durant la collecte, l'agent recenseur travaillera du lundi au samedi sur une large amplitude horaire.



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION  
AURA LIEU POUR NOTRE COMMUNE  
DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015